

Le granulé bois EO2 est produit à base de résineux : douglas, sapins, épicéas.

Granulé DIN Plus : la référence européenne



Le granulé bois EO2 est certifié DIN PLUS

(Numéro de certificat : 7A106).

Moins de 7 mois après la mise en service de l'unité de production auvergnate, nos granulés ont passé, haut la main, les différents tests requis.

Une inspectrice de l'organisme allemand DIN CERTCO a testé en laboratoire notre production et validé l'ensemble du process de fabrication.

Rappelons que **DIN Plus** est la seule certification à **garantir un taux de cendre < 0,50%**, critère qui assure à l'utilisateur de poêle ou de chaudière un rendement optimal pour un entretien minimal.

De plus, grâce à un contrôle qualité rigoureux, EO2 s'engage au-delà des exigences Din Plus en garantissant un taux de fines < 1%



Deux conditions sont importantes pour obtenir un chauffage aux granulés bois optimal :
un **installateur** de poêle ou de chaudière **compétent** et expérimenté puis un **granulé de qualité**.

La certification DIN Plus garantit les deux.

Le tableau suivant résume les caractéristiques des granulés bois DIN Plus.

Caractéristiques	Unités	Contraintes
Diamètre	mm	$4 \leq d < 10$
Longueur	mm	$\leq 5 \times d$
Densité	kg/dm ³	$\geq 1,12$
Taux d'humidité	%	$\leq 10,0$
Taux de cendres	%	$\leq 0,50$
Pouvoir calorifique	MJ/kg	$\geq 18,0$
Taux de soufre	%	$\leq 0,04$
Taux d'azote	%	$\leq 0,30$
Taux de chlore	%	$\leq 0,02$
Abrasion	%	$\leq 2,3$
Additif *	%	≤ 2

* produit chimiquement non modifié issue de la biomasse forestière ou agricole

